

Formation A2

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes et ses commandes.
- Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine - descendre en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto.
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage.

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.

- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visibles.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduire lorsque l'adhésion et la visibilité sont réduites.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risques, ceux spécifiques à la conduite des motocyclettes.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter et Secourir.
- Connaître les dispositifs d'aides à la conduite du véhicule.
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette.
- Pratiquer l'éco-conduite